



Un pré-diagnostic pour détecter d'éventuelles difficultés et accompagner la sortie de crise



Un plan d'action sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise a été signé le 1^{er} juin 2021 par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux. Ce plan, élaboré conjointement avec l'Ordre des experts-comptables, repose sur trois piliers : la détection précoce des difficultés, l'orientation et l'accompagnement des entreprises.

PAR RÉMI BIHOUIS, CHARGÉ DE MISSION STRATÉGIE, CONSEIL SUPÉRIEUR

UN ACCOMPAGNEMENT À LA SORTIE DE CRISE QUI PLACE L'EXPERT-COMPTABLE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Soutien majeur des entreprises durant cette épidémie, l'expert-comptable doit continuer à accompagner ses clients pour leur permettre une sortie de crise durable. Parmi les mesures évoquées au sein de ce plan, la détection anticipée des fragilités apparaît vitale pour augmenter leurs chances de surmonter les difficultés. Les experts-comptables, avec leur capacité à identifier au plus tôt les signes de déséquilibre financier, sont le partenaire idoine pour accompagner les entreprises dans la sortie de crise et soutenir ainsi l'économie dans sa relance.

À cette fin, le Conseil supérieur s'est engagé à mettre à la disposition d'ici la fin de l'année 2021 :

- > Un outil de pré-diagnostic ;
- > Une plateforme réservée aux experts-comptables pour suivre les pré-diagnostic réalisés auprès des entreprises clientes : Conseil Sup'Network ;
- > Une plateforme de mise en relation entre des experts-comptables volontaires et les entreprises qui n'ont pas recours à un expert-comptable pour leur permettre de bénéficier du même pré-diagnostic : Business Story Prévention.

Ces éléments devraient être mis en ligne **d'ici la fin de l'été**.

UN PRÉ-DIAGNOSTIC COMME INDICATEUR DE SORTIE DE CRISE

L'outil de pré-diagnostic proposé par l'Ordre des experts-comptables a pour objectif :

- > De faire une première analyse de la situation d'une entreprise afin d'établir son score à la sortie de crise ;
- > De proposer des pistes d'amélioration réalistes et réalisables en cas de difficultés ; certaines d'entre elles pouvant se transformer en mission d'accompagnement.

La plateforme Conseil Sup' Network comme interface pour les experts-comptables

Le pré-diagnostic sera accessible à l'ensemble de la profession sur la plateforme Conseil Sup' Network, comme c'est le cas aujourd'hui pour Business Story Création, le crédit 200 K€ et le diagnostic RSE.



Sur cet espace, les experts-comptables qui le souhaitent pourront :

- > **Utiliser l'outil de pré-diagnostic**, créé par l'Ordre des experts-comptables, pour détecter les défis à venir des entreprises ainsi que les leviers à activer pour leur apporter le soutien adéquat.



> S'inscrire sur la plateforme en tant que volontaire pour accompagner des entreprises en difficulté en sélectionnant « Business Story Prévention ».

La plateforme Business Story comme interface pour les entreprises sans expert-comptable

Pour les entreprises qui n'ont pas d'expert-comptable, l'Ordre lance une plateforme en ligne de mise en relation avec la profession.

Cette plateforme sera hébergée sur le **portail Business Story** <https://www.business-story.biz/> qui comportera désormais un volet dédié à la prévention, en plus de ses deux autres volets consacrés à la création et à la reprise.

Ainsi, les chefs d'entreprise n'ayant pas d'expert-comptable pourront entrer en contact avec des experts-comptables volontaires qui réaliseront gratuitement un diagnostic de détection des difficultés.

